

AGENCE PANAFRICAINNE
DE LA GRANDE MURAILLE VERTE
APGMV



PAN-AFRICAN AGENCY
OF THE GREAT GREEN WALL
PAGGW

الوكالة الإفريقية للسور الأخضر الكبير

SIXIEME SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL DES MINISTRES

Nouakchott (Mauritanie)
30 juin 2018

RAPPORT



1. Le samedi 30 juin 2018, s'est tenue à Nouakchott, en République Islamique de Mauritanie, la 6^{ème} Session Ordinaire du Conseil des Ministres de l'Agence Panafricaine de la Grande Muraille Verte (APGMV), sous la présidence de Son Excellence Monsieur Amedi CAMARA, Ministre de l'Environnement et du Développement Durable de la République Islamique de Mauritanie, Président en Exercice du Conseil des Ministres.

2. Ont pris part à cette Session :

➤ Les Ministres des Etats membres de l'APGMV :

- Pour le BURKINA FASO, Mr Ibrahim LANKOANDE, Chargé de Mission, représentant de SEM. Batio BASSIERE, Ministre de l'Environnement, de l'Economie Verte et du Changement Climatique ;
- Pour la République de DJIBOUTI, SEM. Moussa MOHAMED AHMED, Ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Environnement ;
- Pour la République Fédérale Démocratique d'ETHIOPIE, SEM. Yimam KEBEDE, Ministre d'Etat, Ministre de l'Environnement, des Forêts et du Changement Climatique ;
- Pour la République du MALI, SE Mme KEITA Aïda M'BO, Ministre de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement Durable ;
- Pour la République Islamique de MAURITANIE, SEM. Amedi CAMARA, Ministre de l'Environnement et du Développement Durable ;
- Pour la République du NIGER, SEM. Almoustapha GARBA, Ministre de l'Environnement de la Salubrité Urbaine et du Développement Durable ;
- Pour la République du SENEGAL, SEM. Prof. Mame Thierno DIENG, Ministre de l'Environnement et du Développement Durable ;
- Pour la République du SOUDAN, SEM. Dr. Hassan Abdelgadir HILAL, Ministre de l'Environnement, des Ressources Naturelles et du Développement Physique ;
- Pour la République du TCHAD, SEM. Siddick Abdelkérime HAGGAR, Ministre de l'Environnement, de l'Eau et des Pêches.

➤ Etaient absents

- Pour l'Etat de l'ÉRYTHREE, SEM Tesfai GHEBRESSELASSIE, Ministre de l'Environnement, des Terres et de l'Eau ;
- Pour la République Fédérale du NIGERIA, SEM. Ibrahim Usman JIBRIL, Ministre d'Etat de l'Environnement.

➤ Ont également pris part à la Session, en qualité d'invités :



- Institutions membres statutaires du Comité Technique des Experts de l'APGMV :

- Pour la Commission de l'Union Africaine (UA), SE Mme Leonel Josepha **CORREIA SAKHO**, Commissaire chargée de l'Economie Rurale et de l'Agriculture ;
- Pour le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD), SEM. Ibrahim Assane Mayaki, Secrétaire Exécutif ;
- Pour la Communauté des Etats Saharo Sahéliens (CENSAD) : Dr Souley **HASSANE**, Représentant du Secrétaire Général.

- Autres Institutions invitées :

- Pour l'Organisation des Nations Unies : Son Excellence, Madame Sahle-Work **ZEWDE**, Sous Secrétaire Générale des Nations Unies et Représentante spéciale du Secrétaire Général des Nations Unies auprès de l'Union africaine ;
- Pour l'ONU-Environnement (ONU-E), M. Samba Harouna **THIAM**, représentant Mme la Directrice Régionale pour l'Afrique ;

I. CEREMONIE D'OUVERTURE

3. La cérémonie d'ouverture de la 6^{ème} Session Ordinaire du Conseil des Ministres de l'Agence Panafricaine de la Grande Muraille Verte, s'est tenue au Centre International des Conférences de Nouakchott, sous la présidence de Son Excellence, Amedi Camara, Ministre de l'Environnement et du Développement Durable de la République Islamique de Mauritanie et Président en exercice du Conseil des Ministres de l'APGMV ;
4. Cette cérémonie a été marquée par les allocutions des personnalités suivantes :
 - Mot de Son Excellence, Prof Abdoulaye DIA, Secrétaire Exécutif de l'APGMV ;
 - Mot de Son Excellence, Madame Sahle-Work ZEWDE, Sous Secrétaire Générale des Nations Unies et Représentante spéciale du Secrétaire Général des Nations Unies auprès de l'Union africaine ;
 - Message de Son Excellence, Madame Leonel Josepha **CORREIA SAKHO**, Commissaire chargée de l'Economie Rurale et de l'Agriculture de l'Union Africaine ;



- Mot de Son Excellence, **Dr. Ibrahim Assane MAYAKI**, Secrétaire Exécutif du Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique ;
- Discours d'ouverture de Son Excellence, **Amedi CAMARA**, Ministre de l'Environnement et du Développement Durable de la République Islamique de Mauritanie, Président du Conseil des Ministres de l'APGMV.

Les différentes allocutions sont annexées au présent Rapport.

II. DEROULEMENT DES TRAVAUX

II.1. Vérification du quorum et adoption des Projets d'Ordre du jour, du Programme de travail et désignation du Bureau de la 6^{ème} Session Ordinaire du Conseil des Ministres :

5. Le Président du Conseil des Ministres de l'APGMV **SEM. Amedi CAMARA**, Ministre de l'Environnement et du Développement Durable de la République Islamique de Mauritanie, ayant constaté que le quorum est atteint, a rappelé les points inscrits au projet d'Ordre du jour.
6. Après examen, le projet d'Ordre du Jour et le Programme de travail ont été adoptés et annexés au présent Rapport.
7. La composition du bureau de la 6^{ème} Session adoptée se présente comme suit :

Président : République Islamique de Mauritanie Son Excellence **Amedi CAMARA**, Ministre de l'Environnement et du Développement Durable ;

- Vice-Président : République du Soudan Son Excellence **Dr. Hassan Abdelgadir HILAL**, Ministre de l'Environnement, des Ressources Naturelles et du Développement Physique ;

Rapporteurs :

- République de Djibouti, Son Excellence **Moussa MOHAMED AHMED**, Ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Environnement ;
- République du Niger, Son Excellence **Almoustapha GARBA**, Ministre de l'Environnement de la Salubrité Urbaine et du Développement Durable.



II.2. EXAMEN DU RAPPORT DU COMITE TECHNIQUE DES EXPERTS (CTE)

8. Le rapporteur de la Réunion du Comité Technique des Experts a présenté le Rapport du CTE assorti de projets de Recommandations et Règlements formulés à l'attention du Conseil des Ministres.
9. Le Conseil des Ministres, après avoir entendu la lecture du Rapport du Comité Technique des Experts, les a félicités pour la qualité du travail et notamment la pertinence des recommandations faites et a pris acte dudit Rapport.

II.3. EXAMEN ET APPROBATION DES ETATS FINANCIERS ET COMPTABLES

II.3.1. Présentation du Rapport du Commissaire aux Comptes (CAC), examen et approbation des états financiers pour l'exercice 2016 ;

10. Après avoir entendu la lecture du Rapport du Commissaire aux comptes pour l'exercice 2016, le Conseil a approuvé les états financiers de l'exercice 2016 de l'Agence et donné quitus au Secrétaire Exécutif.

II.3.2. Présentation du Rapport du Commissaire aux Comptes (CAC), examen et approbation des états financiers pour l'Exercice 2017 et du Rapport d'Exécution budgétaire 2017.

11. Après avoir entendu la lecture du rapport du Commissaire aux comptes pour l'exercice 2017, le Conseil a approuvé les Etats financiers de l'exercice 2017 de l'Agence et donné quitus au Secrétaire Exécutif.
12. Le Conseil des Ministres a examiné le Rapport d'Activités et le Budget 2017. Les deux documents ont été adoptés.

II.4. EXAMEN ET ADOPTION DU BUDGET ET DU PROGRAMME D'ACTIVITES 2018.

II.4.1. Présentation du Projet de Budget 2018 :

13. Après avoir examiné le Projet de Budget 2018 du Secrétariat Exécutif, le Conseil, l'a adopté et donné mandat au Secrétaire Exécutif pour sa mise en œuvre.

14. Après avoir examiné la proposition du Secrétariat Exécutif de rehausser la contribution statutaire annuelle des Etats membres à un montant de cent cinquante (150) millions de Francs CFA, le Conseil des Ministres, après avoir constaté :

- les difficultés financières en raison de l'insuffisance des ressources pour couvrir son Budget de fonctionnement et d'investissement ;
- la certification des Comptes par le Comminssaire aux Comptes pour les exercices clos (2011-2017) et leur approbation par le Conseil ;

le Conseil propose à la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de rehausser le montant de la contribution statutaire annuelle par Etat membre de cinquante (50) à cent (100) millions de Francs CFA et ce, à partir de l'exercice 2019.

II.4.2. Examen et adoption du Programme d'Activités Technique 2018 :

15. Après avoir examiné le Programme d'Activités de 2018, le Conseil des Ministres l'a adopté.

II.5. ETAT DE MISE EN ŒUVRE DE L'IGMV ET EXAMEN DU PROJET DE FEUILLE DE ROUTE 2018-2020 DU SECRETARIAT EXECUTIF.

II.5.1. Examen et adoption du Rapport d'Activités Technique 2017 :

16. Après avoir examiné le Rapport d'Activités Techniques 2017, le Conseil des Ministres a apprécié la qualité du Rapport produit et l'a adopté.

II.5.2. Etat de mise en œuvre de l'IGMV 2011-2017

17. Après avoir examiné le Rapport portant sur l'état de mise en œuvre de l'IGMV 2011-2017, le Conseil se félicite des réalisations de l'APGMV et des structures nationales et en prend acte.

II.5.3. Examen du Projet de Feuille de Route 2018-2020 du Secrétariat Exécutif

18. Après avoir examiné le Projet de Feuille de Route 2018-2020 du Secrétariat Exécutif, le Conseil des Ministres recommande son adoption par la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement.

II.6. EXAMEN DES OUTILS DE GESTION ET DE COMMUNICATION

II.6.1. Projet de Manuel révisé de Procédures administratives, comptables et financières ;



19. Après avoir pris connaissance du Manuel révisé de Procédures Administratives, Financières et Comptables, le Conseil des Ministres l'a adopté et a donné mandat au Secrétaire Exécutif de l'APGMV pour sa mise en œuvre.

II.6.2. Projet de Charte d'Ethique et de Gouvernance

20. Après avoir pris connaissance de la Charte d'Ethique et de Gouvernance, le Conseil des Ministres l'a adoptée et a engagé le Secrétaire Exécutif à veiller au respect de ces valeurs.

II.6.3. Projet de Document cadre de Stratégie de mobilisation des ressources.

21. Après avoir suivi la présentation du document cadre de la Stratégie de Mobilisation des Ressources et sur la base des informations fournies, le Conseil des Ministres l'a adopté et engage le Secrétaire Exécutif pour sa mise en œuvre.

II.6.4. Projet de Plan Stratégique de Communication 2018-2023

22. Après avoir suivi la présentation du Plan Stratégique de Communication et sur la base des informations fournies, le Conseil des Ministres l'a adopté et a chargé le Secrétaire Exécutif à le mettre en œuvre.

II.7. ORGANISATION DE LA 7^{ème} SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL DES MINISTRES

23. Après concertation, le Conseil des Ministres a retenu la République du Mali pour abriter et organiser en collaboration avec le Secrétariat Exécutif la 7^{ème} Session Ordinaire du Conseil des Ministres de l'APGMV en 2019 et avant la fin du premier trimestre.

II.8. CONSTRUCTION DU SIEGE DE L'AGENCE

24. Le Conseil des Ministres a félicité et remercié le Gouvernement Mauritanien d'avoir bien voulu octroyer à titre gracieux un terrain de 3.050 m² à Nouakchott, destiné à la construction du Siège de l'APGMV.

25. Le Conseil des Ministres a donné mandat au Secrétaire Exécutif de l'Agence pour la réalisation des études de faisabilité technique, architecturale et financière relatives au Projet de construction du Siège de l'APGMV.

II.9. RECRUTEMENT AUX POSTES OUVERTS DE L'AGENCE

II.9.1. Nouveau Secrétaire Exécutif (*huis clos restreint aux Ministres*),



26. Après examen, trois (3) dossiers ont été jugés recevables et soumis à l'examen du Conseil des Ministres. Sur la base du Rapport d'évaluation du Comité joint en annexe, le Conseil des Ministres propose à la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de nommer Dr Brahim SAID de nationalité tchadienne, né le 14 février 1953 à Koundjar au poste de Secrétaire Exécutif de l'Agence Panafricaine de la Grande Muraille Verte.

II.9.2. Présentation des résultats de la sélection d'un Auditeur Interne et de Contrôle de Gestion et d'un Chef du service de la comptabilité, des finances et de passation des marchés pour orientations du Conseil des Ministres.

27. Le Secrétaire Exécutif, après avoir constaté que les candidatures aux postes cités ci-dessus, ne reflètent pas une répartition équilibrée entre les différents Etats membres, a présenté au Conseil des Ministres pour orientations, une note de synthèse d'évaluation des dossiers de candidatures reçus.

Pour les candidatures à ces postes, le Conseil des Ministres conformément à l'évaluation des candidatures, a donné sa non-objection au Secrétaire Exécutif pour procéder au recrutement des candidats retenus sur la base des compétences.

II.10. RAPPORT, REGLEMENTS, RECOMMANDATIONS DU CONSEIL DES MINISTRES ET PROJETS DE DECISIONS, COMMUNIQUE FINAL ET MOTIONS DE REMERCIEMENTS DU 4^{EME} SOMMET DES CHEFS D'ETAT ET DE GOUVERNEMENT

28. A l'issue de la 6^{eme} Session ordinaire du Conseil des Ministres les Recommandations (Rec.) suivantes ont été formulées :

- **Rec. 1** : l'adoption de la Feuille de Route 2018-2020 du Secrétariat Exécutif à la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement (CCEG) ;
- **Rec. 2** : la proposition pour la nomination de Dr Brahim SAID, de nationalité tchadienne, en qualité de Secrétaire Exécutif de l'APGMV ;
- **Rec. 3** : la révision à la hausse du montant de la contribution statutaire annuelle à cent (100) millions FCFA par Etat membre et exhorte les Etats membres à appurer leurs impayés et à s'acquitter régulièrement de leurs contributions annuelles.
- **Rec. 4** : l'organisation avant décembre 2018, de la Table Ronde des Bailleurs de fonds, en partenariat avec la BAD et la FAO, dans le cadre de la mobilisation des ressources ;



➤ **Rec. 5** : la concertation entre le Secrétariat Exécutif de l'APGMV et la Commission de l'Union Africaine, tutelle politique de l'Agence, pour formaliser les modalités de désignation de l'APGMV en qualité d'organe technique d'exécution de l'Initiative africaine « Grande Muraille Verte » ;

29. Le Conseil des Ministres a enfin adopté le Rapport final de la 6^{ème} Session Ordinaire du Conseil des Ministres tenue le 30 juin 2018 à Nouakchott, République Islamique de Mauritanie

30. Au titre des Règlements, le Conseil des Ministres a pris les Règlements (Reg) suivants :

- **Reg.1** : Règlement n°2018/001/CM/APGMV/NKTT, portant adoption du Rapport de la Sixième Session ordinaire du Conseil des Ministres de l'APGMV ;
- **Reg.2** : Règlement n°2018/002/CM/APGMV/NKTT, portant Renouvellement du mandat du Commissaire aux Comptes de l'APGMV ;
- **Reg.3** : Règlement n°2018/003/CM/APGMV/NKTT, portant approbation des états financiers de l'exercice 2016 ;
- **Reg.4** : Règlement n°2018/004/CM/APGMV/NKTT, portant approbation des états financiers et du Rapport d'Activités de l'exercice 2017 ;
- **Reg.5** : Règlement n°2018/005/CM/APGMV/NKTT, portant adoption du Budget 2018 et du Programme d'Activités Technique 2018 du Secrétariat Exécutif de l'APGMV ;
- **Reg.6** : Règlement n°2018/006/CM/APGMV/NKTT, portant proposition à la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la Feuille de Route 2018-2020 du Secrétariat Exécutif de l'APGMV pour adoption ;
- **Reg.7** : Règlement n°2018/007/CM/APGMV/NKTT, portant adoption des Outils de Gestion et de Communication du Secrétariat Exécutif de l'APGMV ;
- **Reg.8** : Règlement n°2018/008/CM/APGMV/NKTT, portant organisation de la 7^{ème} Session du Conseil des Ministres ;
- **Reg.9** : Règlement n°2018/009/CM/APGMV/NKTT, portant proposition pour la désignation d'un nouveau Secrétaire Exécutif de l'APGMV ;
- **Reg.10** : Règlement n°2018/010/CM/APGMV/NKTT, portant Recrutement aux Postes ouverts de l'Agence ;
- **Reg.11** : Règlement n°2018/011/CM/APGMV/NKTT, relatif à la Construction du Siège de l'Agence Panafricaine de la Grande Muraille Verte à Nouakchott en République Islamique de Mauritanie.

III. CEREMONIE DE CLOTURE

31. La Cérémonie de clôture a été ponctuée par la lecture d'une Motion de remerciements à l'endroit de la République Islamique de Mauritanie et d'une Allocution de clôture par le Président en exercice du Conseil des Ministres.
32. La Motion de remerciement a été lue par Son Excellence Mme **KEITA Aida M'BO** Ministre de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement Durable de la République du Mali. Elle a au nom du Conseil, exprimé ses vifs remerciements au Peuple Mauritanien et à Son Excellence **Mohamed Ould ABDEL AZIZ** Président de la République Islamique de Mauritanie ainsi qu'à son Gouvernement pour la qualité de l'organisation de cette Session ordinaire et pour toutes les commodités offertes à toutes les délégations.
33. Le Ministre de l'Environnement et du Développement Durable de la République Islamique de Mauritanie, **SEM Amedi CAMARA** Président du Conseil des Ministres, a clôturé la sixième Session ordinaire du Conseil des Ministres de l'Agence Panafricaine de la Grande Muraille Verte.

Fait et adopté le 30 juin 2018 à Nouakchott
Le Président du Conseil des Ministres

S.E.M. Amedi CAMARA
Ministre de l'Environnement
et du Développement Durable
de la République Islamique de Mauritanie

